



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

rapport d'activité 2024

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

GRAND EST



LE MOT DE LA DIRECTION



Marc
HOELTZEL



Lionel
BERTHET



Patrick
CAZIN-BOURGUIGNON



David
MAZOYER

Sous l'autorité des préfets de région et de département, la DREAL Grand Est s'est fortement mobilisée en 2024 pour accompagner les acteurs et les projets de territoire dans la mise en œuvre des priorités nationales en termes de planification et d'adaptation au changement climatique des Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique et énergétique.

Ce rapport d'activité met en valeur des avancées multiples et l'étendue des postures et des métiers de la DREAL qui en font un acteur clef et singulier. Il illustre plus largement la manière dont la DREAL décline les dispositifs ministériels en matière d'aménagement durable et contribue à accélérer la transition écologique, notamment avec l'appui du Fonds Vert.

Ces résultats sont le fruit de l'implication et du professionnalisme reconnu de l'ensemble de nos agents. Ceux-ci articulent des modes d'intervention et des démarches partenariales très larges, permettant de concilier des enjeux multiples ou de créer de la connaissance, pour développer des stratégies régionales, éclairer les porteurs de projets et répondre aux spécificités locales.

Nous vous invitons à prendre connaissance des belles réussites qui ont jalonné l'activité de la DREAL en 2024 et des actions concrètes, ayant contribué à protéger et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, à préserver les écosystèmes et à rendre la région Grand Est plus résiliente.

L'équipe de direction

SOMMAIRE

Le mot de la direction	2	Évaluation environnementale	22
Infrastructures de transport et mobilité	4	Connaissance & Développement durable	24
Habitat - Construction durable	8	Gestion de crise	27
Transition énergétique - Qualité de l'air	10	Organisation - Vie du service	
Cohésion des territoires - Aménagement durable	12	- Secrétariat général	28
Eau, biodiversité et paysages	13	- Mission régionale ressources humaines	30
Prévention des risques anthropiques	16	- Mission appui pilotage	34
Prévention des risques naturels et hydrauliques	19	Glossaire des sigles et abréviations	38

La planification écologique en Grand Est : un booster de la transition écologique.

« Les conférences des parties (COP) : des démarches ambitieuses et collectives pour la co-construction d'une feuille de route concrète et évolutive. »

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), préserver nos ressources (eau, bois, sols) et restaurer la biodiversité du territoire constituent des enjeux prioritaires et urgents qui portent sur plusieurs thématiques de la vie quotidienne.

C'est pour trouver des réponses à ces enjeux que dès 2023, l'État et le conseil régional Grand Est ont invité les acteurs du territoire à s'engager dans une démarche de planification écologique « Grand Est Région Verte ».

En 2024, la planification écologique s'est généralisée à l'ensemble des régions de France et s'est déclinée dans les territoires infrarégionaux en mobilisant plus spécifiquement les collectivités locales (conseils départementaux, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et communes), sous l'animation des préfets de département.

Une année de mobilisation collective, soit plus de 600 acteurs institutionnels, économiques et sociaux, portée par l'État et la Région, au travers des COP régionales et départementales, a permis de co-construire la feuille de route régionale reposant sur 80 actions dont 30 actions phares. Elle a été officialisée et présentée le 27 septembre 2024.

Elle se décline dans les documents cadres, notamment dans les pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) dont l'actualisation a été engagée dès le second semestre 2024. Ils constituent le cadre privilégié d'accompagnement des EPCI pour la mise en œuvre de la feuille de route dans leurs territoires.

En 2025, nous nous sommes fixés collectivement 3 objectifs qui nous conduiront vers la COP régionale au dernier trimestre :

- renforcer la feuille de route, et notamment le volet adaptation des territoires au changement climatique en déclinaison du plan national d'adaptation (PNACC) et en s'appropriant la trajectoire régionale de référence (TRACC) ;
- déployer les indicateurs de suivi de la feuille de route ;
- mettre en œuvre les actions régionales et les projets des PTRTE.

Dans cette démarche, la DREAL a participé à l'élaboration du diagnostic, à l'animation, et aux réflexions sur les quatre thèmes qui concernent directement nos politiques : préserver, se loger, se déplacer et approvisionner. Elle porte également la mise en œuvre d'actions régionales. Les avancées obtenues dans ces thèmes contribueront également aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 qui reste un cadre de référence toujours d'actualité pour les actions de la DREAL, comme il est rappelé au fil des pages de ce rapport.



Loi 3DS

Le 1^{er} janvier 2024 en application de la loi 3DS, des sections du réseau routier national ont été transférées aux départements de la Moselle et de la Haute-Marne.

En expérimentation à partir de 2025, l'État transférera la compétence de gestion et de développement de certaines autoroutes et routes nationales (A31, A30, A33, RN4, 44, 431 et 52) à la Région Grand Est.

Pour une durée de 5 ans, l'État mettra ainsi à disposition une partie de son réseau et certains services de la DREAL et de la direction interdépartementale des routes (DIR) seront placés sous l'autorité fonctionnelle de la région.

L'année 2024 a été consacrée à la préparation de cette mise à disposition.



Tranchée couverte sur la VR52, transférée au CD57 depuis le 01/01/2024
Photo : DREAL Grand Est

Le contrôle technique des deux roues

En application d'une directive européenne d'avril 2014, le contrôle technique des deux roues est entré en vigueur en France le 15 avril 2024.

Outre les motos, il concerne l'ensemble des véhicules de « catégorie L » : cyclomoteurs, tricycles à moteur et quadricycles à moteur (dont quads et voitures sans permis).

Mis en place progressivement, il visera dans un premier temps les véhicules immatriculés avant le 1^{er} janvier 2017. Son déploiement nécessitera l'adaptation du matériel des centres de contrôle, la formation des contrôleurs et des agents du pôle véhicules. La DREAL délivrera également les agréments réglementaires.



Ligne de contrôle 2 roues | Photo : DREAL Grand Est

Opération de contrôle des transports côté allemand

Une opération conjointe de contrôleurs allemands du Bundesamt für Logistik und Mobilität et de contrôleurs des transports terrestres (CTT) de la DREAL Grand Est s'est déroulée en Allemagne sur l'autoroute A5 au niveau de Neuenbourg.

Cette action constitue une 1^{re} étape dans le renforcement de la collaboration transfrontalière dans le domaine du contrôle du transport routier.

Très attendu des deux côtés du Rhin, cet échange a permis aux agents des deux pays de confronter leurs approches dans leurs missions de contrôle.

En binôme à bord des véhicules de contrôle allemands, les CTT ont pu découvrir les équipements de ciblage dont disposent leurs homologues.



L'équipe binationale de contrôleurs déployée en Allemagne | Photo : DREAL Grand Est

Observer et financer la sécurité routière au pôle mobilité

Le budget régional délégué aux actions de sensibilisation à la sécurité routière et au fonctionnement de l'éducation routière est géré par la DREAL. Il est réparti entre les 10 départements de la région. 1 400 actions de sensibilisation ont ainsi été financées.

Réalisées directement par les représentants locaux de l'État ou par l'octroi de subventions à divers acteurs et prestataires, ces actions restent indispensables au regard de l'évolution des données chiffrées suivies mensuellement par l'observatoire régional de la sécurité routière (ORSR). Malgré la baisse d'une centaine d'accidents et d'une quarantaine de blessés sur les routes du Grand Est en 2024, le bilan annuel de la mortalité compte un total de 295 tués, soit 10 de plus que l'année précédente et 31 de plus qu'en 2022.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

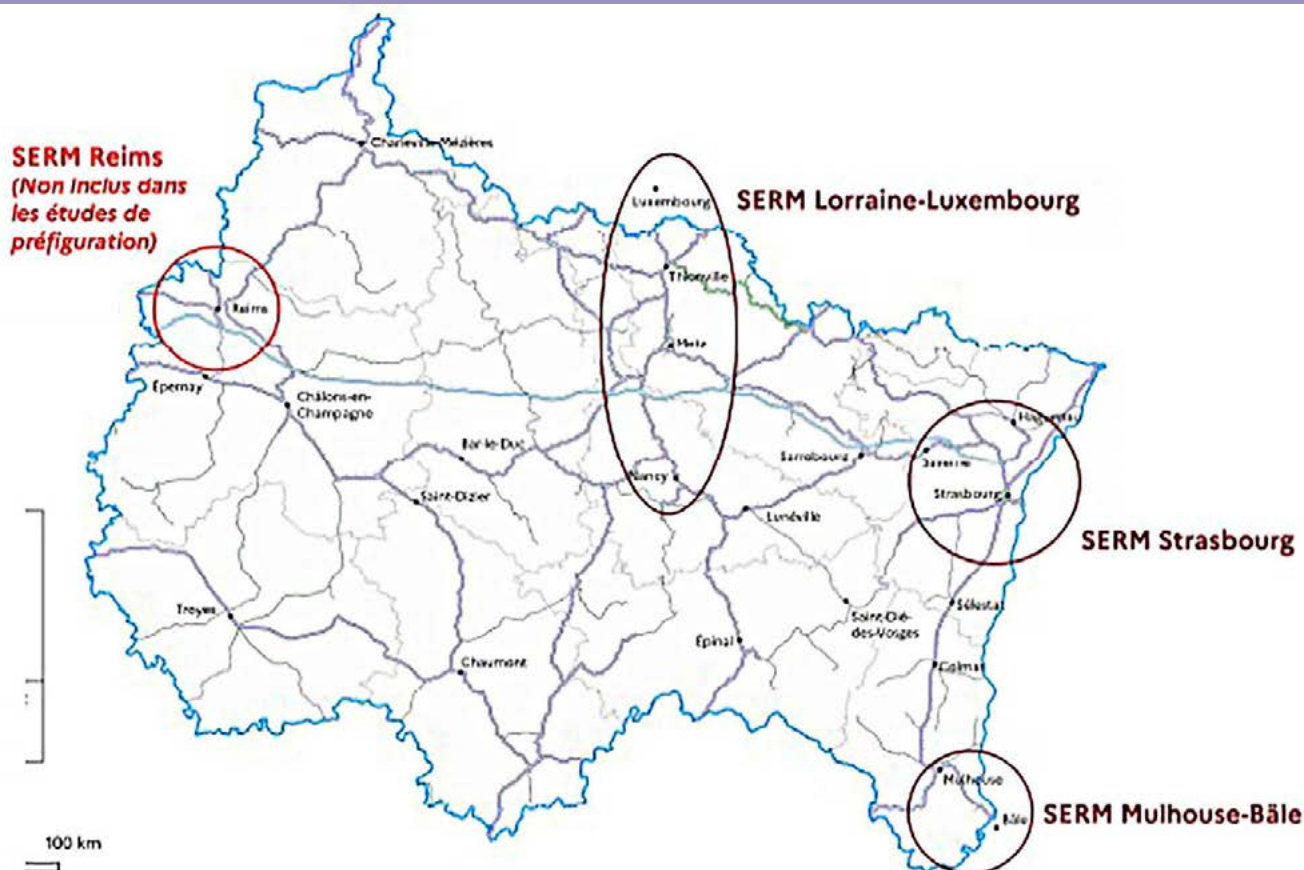
2 008 000 € autorisations d'engagements
1 988 000 € crédits de paiements

Lancement des services express régionaux métropolitains

Suite à l'adoption de la loi sur les services express régionaux métropolitains (SERM) le 27 décembre 2023, trois projets ont été lancés en début d'année sur les territoires de Strasbourg, Lorraine-Luxembourg et Mulhouse-Bâle.

L'objectif est de favoriser le report modal grâce à des services de mobilité alternatifs à l'automobile, performants et attractifs, notamment pour les habitants des territoires périurbains. Il s'agit de développer des projets de mobilités multimodaux, combinant l'ensemble des modes de transport (cars express, vélo, transports urbains) autour d'une armature ferroviaire.

La DREAL accompagne ces démarches du point de vue financier et méthodologique.



Poursuite des travaux de déviation de la RN135

Après une première phase de travaux relative à la création d'un giratoire à l'est de Tronville-en-Barrois dans la Meuse, le chantier de déviation de la RN135 à Velaines est entré dans une seconde phase en mars, avec la réalisation d'un nouvel échangeur avec la RN4 à Ligny-en-Barrois. Les travaux ont porté sur les terrassements, la création des bretelles et le génie civil des ouvrages d'art.

Les prochaines étapes seront les finitions et raccordements à la RN135 existante, avec un achèvement prévu au dernier trimestre 2025. La mise en circulation aura lieu dans une configuration provisoire, dans l'attente de la fin des travaux de la déviation prévue en 2027.



Travaux de l'échangeur RN135/RN4 à Ligny -en-Barrois | Photo : DREAL Grand Est

Journées d'actions communes

Programmées par Europol et coordonnées en France par l'office central de lutte contre le travail illégal, des journées d'actions européennes de contrôle ont eu lieu du 20 au 27 avril.

Dans ce cadre, huit contrôleurs du pôle régulation du transport routier de la DREAL sont intervenus sur le site d'un grand entrepôt logistique de Moselle, lors d'une opération d'envergure coordonnée avec la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) de la Moselle et la Police nationale.

Au total 81 véhicules et conducteurs ont été contrôlés, mettant en évidence de nombreuses infractions au code du transport et au code de la route, et des situations de travail illégal.



Opération de contrôle contre le travail illégal en Moselle | Photo : DREAL Grand Est

L'innovation aux Jeux olympiques

Le pôle qualité des véhicules de la DREAL a été chargé d'une demande d'homologation d'un véhicule très particulier, constitué d'un centre de cryothérapie embarqué sur une semi-remorque.

Cryothérapie, pressothérapie, neuro-relaxation, photobiomodulation, balnéothérapie ou infrathérapie : toutes ces techniques d'un centre physique se retrouvaient à bord de cette unité mobile baptisé «*On the way*». Mise au service des sportifs où qu'ils soient, et notamment à Paris pour participer aux Jeux olympiques 2024, peut-être a-t-elle contribué à la moisson de médailles françaises !



Chiffres clés

Régulation du transport routier

4 000 opérations de contrôle dans la région :

12 000 véhicules contrôlés

2 M€ d'amendes forfaitaires et de consignations

419 inscriptions d'entreprises par les registres des transports

429 radiations

17 500 licences de transport délivrées aux entreprises pour leurs véhicules

7 000 opérations de pesée de véhicules pour surcharges

27% d'infractions constatées

Qualité des véhicules

3 603 procès-verbaux de réception

1 077 autorisations de mises en circulation de véhicules dont :

426 certificats d'agrément pour le transport de matières dangereuses

459 actes de surveillance de centre et contrôleurs techniques

89 notifications de sanctions administratives

411 agréments de centre et de contrôleurs techniques délivrés

Financement des infrastructures et services de transport :

168 500 000 € en autorisations d'engagements

94 256 000 € en crédits de paiement

Avenant Mobilités du CPER 2023-2027

2,1 Mds€ d'investissements dont :

835 M€ pour le ferroviaire (dont 180 M€ pour le fret)

650 M€ pour les SERM



Étape du tour de France de l'Anah en région Grand Est

Le tour de France de l'agence nationale de l'habitat (Anah) s'est arrêté à Metz le 26 mars, pour une étape qui a réuni plus de 115 représentants de l'écosystème de l'habitat privé : collectivités, directions départementales des territoires (DDT), Région Grand Est, associations, espace conseil France Rénov'.

Ce fut l'occasion d'échanger sur la mise en place du service public de la rénovation de l'habitat prévu le 1^{er} janvier 2025.



Tour de France Anah - Étape en Grand Est | Photo : DREAL Grand Est

Guide « Vacance des logements dans le Grand Est »

La vacance des logements est en forte hausse dans le Grand Est depuis 20 ans. Plus de 325 000 logements inoccupés, dont un tiers depuis plus de 3 ans, constituent un levier de transformation de l'action publique face aux enjeux de patrimoine, d'attractivité, de précarité énergétique et de climat.

La DREAL a lancé en mai 2021 la démarche régionale de mobilisation des logements vacants.



Dans ce cadre, elle a publié cette année le guide sur la vacance des logements dans le Grand Est.

Panorama des enjeux habitat et hébergement

La nouvelle édition 2024 offre une actualisation d'un regard territorialisé sur les enjeux régionaux du logement et de l'hébergement, basée sur les dernières données disponibles. Elle consolide également la partie diagnostic et apporte un approfondissement sur la thématique de la rénovation énergétique.



Service public de la rénovation de l'habitat

La réforme de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales vise à proposer un cadre renouvelé pour la mise en œuvre du service public de rénovation de l'habitat (SPRH).

L'objectif est de proposer une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, présente sur l'ensemble du territoire et accessible à toute la population. Le nouveau modèle de contractualisation se décline à deux niveaux : régional et territorial.

La DREAL a élaboré différents outils pour faciliter la nouvelle contractualisation d'environ 70 pactes territoriaux.



Chiffres clés

Dispositif d'accompagnement Anah :

243 M€
d'aide à la pierre pour **13 659** logements

Formation de près de
300 ambassadeurs
des matériaux biosourcés

Autorisation de la construction de
22 900 logements neufs
en repli de 5 % par rapport à 2023

Coût moyen des rénovations :
234 €/m²
dans l'individuel pour un gain moyen
de 50 %
266 €/m²
dans le collectif pour un gain de 54 %

Séance plénière du comité régional de l'habitat et de l'hébergement

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) s'est réuni en séance plénière le 17 septembre sous la co-présidence de Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est, et de Fabian Jordan, président de Mulhouse Alsace Agglomération. Il a rassemblé plus d'une cinquantaine d'acteurs de l'habitat d'horizons variés.

La Préfète y est revenue sur l'importance des enjeux liés au logement, dans un contexte de crises successives depuis 2020. Une table ronde a permis d'échanger autour des approches socio-économiques permettant d'amplifier les dynamiques de rénovation énergétique des logements dans une perspective de trajectoire bas-carbone.

Dispositif Éco Énergie Tertiaire

Cette obligation réglementaire engage tous les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique, en réduisant progressivement la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.

Le dispositif vise à diminuer les consommations d'énergie finales de l'ensemble du parc tertiaire de 40 % à l'échéance 2030 et de 60 % à 2050 (par rapport à 2010). Le report obligatoire des données sur la plateforme Operat permettra de mesurer les progrès accomplis.

Une plaquette réalisée par la direction de la communication (Dicom) est disponible sur notre site web détaille ce dispositif.



Formation des ambassadeurs matériaux biosourcés

La 12^e session de formation des ambassadeurs des matériaux biosourcés a eu lieu en septembre à Neuves-Maisons (54). Cette formation de deux jours visait à apporter aux participants des connaissances générales et des outils pratiques sur les matériaux biosourcés. Les 25 nouveaux ambassadeurs ainsi formés ont désormais rejoint le réseau au sein duquel les échanges d'informations et d'expériences pourront se poursuivre, ainsi que la capitalisation des bonnes pratiques.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUALITÉ DE L'AIR



Journée régionale de la transition écologique du Grand Est

Le 30 janvier, la journée régionale de la transition écologique du Grand Est : Cap sur les transitions a eu lieu au centre Robert Schuman de Metz.

Co-présidé par le secrétaire général pour les affaires régionales et européennes, le président de l'Ademe et le vice-président du conseil régional en charge de la transition écologique et énergétique, cet événement a réuni 340 personnes : élus locaux, techniciens de l'État et collectivités...

Tous ont pu échanger en plénière et en ateliers de travail sur des enjeux de la transition écologique et énergétique en région, et particulièrement sur l'accompagnement des changements de comportement pour accélérer cette transition.



Journée régionale de la transition écologique du Grand Est | Photo : DREAL Grand Est

Comité technique régional méthanisation

Le 4^e comité technique régional méthanisation a réuni le 20 février à Metz dans les locaux du conseil régional, plus de 70 participants : représentants de la filière de l'éolien, acteurs institutionnels, énergéticiens, acteurs de la formation et du monde universitaire, du secteur bancaire et du monde associatif. Cette rencontre a permis d'échanger sur la filière et de suivre le plan d'actions régional méthanisation.

Grâce aux travaux menés lors des ateliers, de nouvelles actions ont été travaillées avec les acteurs et seront proposées au comité de pilotage du schéma régional biomasse.

Bilan d'étape des ZAER en comité régional de l'énergie

La 2^e réunion du comité régional de l'énergie (CRE) Grand Est, co-présidée à l'hôtel préfectoral de Strasbourg le 17 juillet par Josiane Chevalier, préfète de région, et par Franck Leroy, président de la région Grand Est, a permis de dresser un 1^{er} bilan des zones d'accélération d'implantation des énergies renouvelables identifiées par les communes.

L'avis voté a fait le constat d'un bilan encourageant (avec 47 % des communes ayant au moins une zone) décidant que la suffisance des zones ne pouvait être actée, et a demandé aux sous-préfets référents de solliciter les collectivités pour proposer des zones complémentaires.



Crédits : Stadler | Région Grand Est | Droits d'auteur : JL STADLER

5^e conférence technique sur l'éolien

Le 24 mai, la DREAL a organisé un webinaire sur l'éolien à destination des porteurs de projets, des exploitants, des bureaux d'études de la filière.

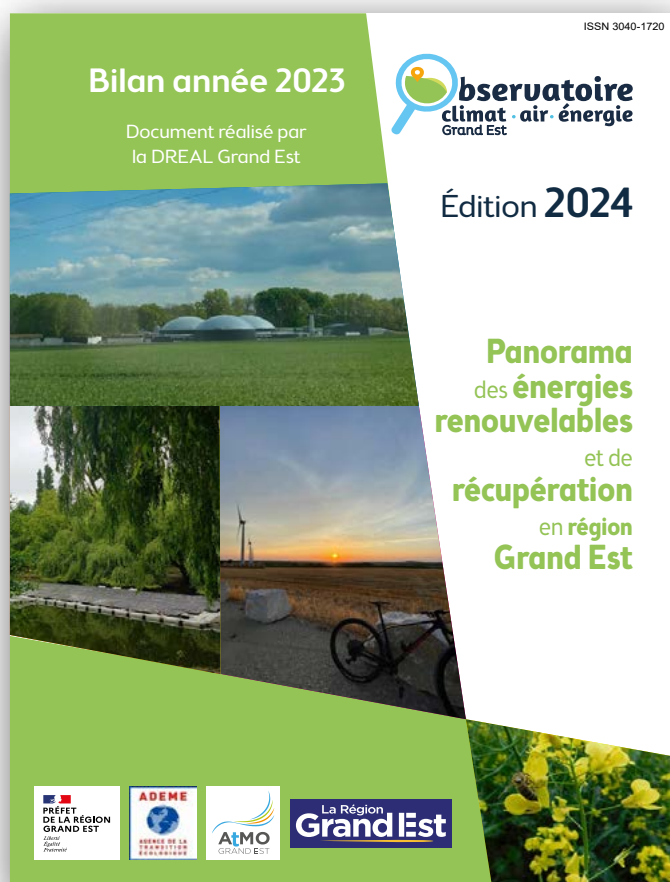
En présence de 170 participants, la matinée a été dédiée aux actualités réglementaires et techniques. L'après-midi a rassemblé une centaine de personnes autour d'une table ronde sur les projets citoyens où participaient également deux sociétés d'économie mixte venues partager leur expérience et leurs initiatives.



Panorama des énergies renouvelables et de récupération

La 9^e édition du « *Panorama des énergies renouvelables et de récupération du Grand Est - Bilan de l'année 2023* » a été élaboré par le service transition énergétique, climat, construction, logement, aménagement de la DREAL.

Un webinaire de présentation de ce nouveau panorama a été organisé le 29 novembre en présence de David Mazoyer, directeur adjoint de la DREAL Grand Est. Cet événement a rassemblé environ 150 personnes (collectivités, professionnels, institutionnels, financeurs, gestionnaires de réseaux, associations...) où chacune a pu poser ses questions lors des séances d'échanges.



Dispositif de compensation des coûts indirects dus au système d'échanges de quota CO₂ dit compensation carbone :

31 PPE 2024-2027 déposés en Grand Est fin 2023

1^{re} région de France en nombre de PPE

239 millions d'euros de subvention estimés

Stratégie nationale bas-carbone

Créé en 2018, le label bas-carbone (LBC) est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas carbone (SNBC). Il favorise l'émergence en France de projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration de carbone.

Cette année, 43 projets ont été labellisés, portant à 126 le nombre total de projets labellisés sur notre territoire (dont 320 sous-projets) depuis 2018 pour plus de 520 000 tonnes de CO₂. Un point d'honneur a été accordé par la DREAL à la conception d'outils de communication (plaquette, fiche de présentation de projets financés, panneaux) pour promouvoir le label.



43
nouveaux projets
labellisés en 2024

Journée « les stratégies foncières à des fins de logement abordable »

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement et la plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable (PFAD) ont rassemblé plus de 80 acteurs de l'habitat et du logement le 20 juin à Metz pour une journée technique sur la mise en œuvre de stratégies foncières à des fins de logement abordable.

Après une matinée dédiée à un éclairage régional sur les enjeux fonciers liés à l'habitat et aux retours d'expériences de territoires de la région, l'après-midi a été consacré à des ateliers participatifs portant sur trois thématiques : foncier et urbanisme, foncier et production de logements abordables, foncier et requalification du parc existant.



Séance plénière du CRHH Grand Est | Photo : DREAL Grand Est

Fonds vert
recyclage foncier :
52 lauréats
(dont 6 projets
gérés par l'Ademe)
pour 35,2 M€ de
subventions

Commission régionale ÉcoQuartier



Photo : DREAL Grand Est

Une trentaine de membres de cette commission se sont réunis le 21 mars sur le thème « Fabriquer la ville durable à partir des patrimoines paysager, urbain, architectural et culturel ». En présence de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), cette rencontre a été l'occasion de partager des actualités nationales et régionales. Elle a également permis de présenter les offres d'accompagnement des territoires par les partenaires tels que le Cerema, l'établissement public foncier (EPF) Grand Est ou le conseil régional, et de mettre en valeur des démarches ÉcoQuartier réalisées à partir du patrimoine existant avec la DDT des Vosges.

Journée ÉcoQuartier « le patrimoine au cœur des projets »

En collaboration avec la DDT des Vosges et la DGALN, la DREAL a organisé le 3 octobre à Cornimont (88) une rencontre autour de l'aménagement durable et de la prise en compte des patrimoines. En présence d'une quarantaine de participants, la matinée a été consacrée à la présentation de démarches vertueuses de reconversion urbaine.



Photo : DREAL Grand Est

L'après-midi, ils ont pu visiter le site Daval/Saulcy, engagé dans la démarche ÉcoQuartier depuis 2016. Ce projet de reconversion, livré et labellisé en 2020, se situe au cœur de bourg et constitue un exemple de la prise en compte des patrimoines paysagers et urbains par le label.

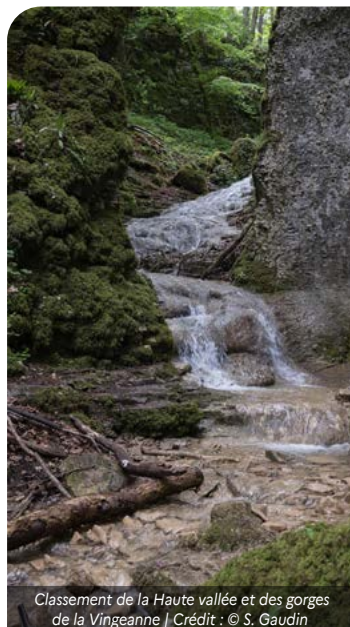
Webinaire « Fonds vert - recyclage foncier »

La plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable (PFAD) a organisé le 4 avril un webinaire sur l'actualité du fonds vert et de sa mesure recyclage foncier, qui a rassemblé près de 190 participants.

Après le partage du bilan 2023 et des nouvelles modalités du fonds vert pour 2024, cet événement a permis de présenter l'articulation du fonds vert avec les autres dispositifs portés par la communauté régionale (Région, Ademe, EPF) ainsi qu'un focus spécifique sur la requalification de friches pour la réindustrialisation par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).



Classement d'un site remarquable



Classement de la Haute vallée et des gorges de la Vingeanne | Crédit : © S. Gaudin

Inscrit depuis 1988, le site de la Haute vallée et des gorges de la Vingeanne à Aprey (52) a franchi une nouvelle étape de protection avec son classement par décret du 15 mai 2024.

Ce classement reconnaît la valeur paysagère et écologique exceptionnelle de cet espace naturel emblématique de la Haute-Marne. Il va permettre de renforcer sa préservation en encadrant les aménagements et en valorisant son patrimoine naturel,

en cohérence avec les actions menées par la DREAL en faveur des sites remarquables.

5 procédures de nouveaux classements de sites en cours

Renforcement de la population de Grand Tétras

La DREAL a joué un rôle clef dans le lancement du programme de renforcement du Grand Tétras dans le massif des Vosges.

Suite à l'autorisation préfectorale du 16 avril, neuf oiseaux capturés en Norvège ont été relâchés dans la réserve naturelle du Grand Ventron dans les Vosges.

Complémentaire à d'autres actions dont la restauration des milieux, cette initiative vise à préserver cette espèce parapluie, en collaboration avec le parc naturel régional des Ballons des Vosges et d'autres partenaires. Un suivi rigoureux a été mis en place pour évaluer l'adaptation des oiseaux à leur nouvel environnement.

Elle se poursuivra sur l'année 2025.



Parc naturel régional des Ballons des Vosges | Photo : A. Foltzer

Installation du nouveau collectif régional de la biodiversité

À Pont-à-Mousson dans les locaux de l'Abbaye des Prémontrés, le collectif régional de la biodiversité (CRB) a lancé son nouveau mandat 2024-2029.

La séance a été ouverte par François Werner, vice-président du conseil régional, et Marc Hoeltzel, directeur de la DREAL Grand Est, représentant le préfet de la région Grand Est.



Conclusions du directeur | Photo : DREAL Grand Est



Atelier du collège État | Photo : DREAL Grand Est

Guides pratiques « Les paysages essentiels »

Dans un coffret de 4 guides accompagnés d'une vidéo, le service eau, biodiversité et paysages de la DREAL a identifié les « paysages essentiels » du Grand Est afin de mieux les comprendre et préserver l'identité régionale selon quatre catégories : cours d'eau, côtes, paysages agricoles et forestiers.

L'objectif de cette démarche est de fournir aux acteurs locaux des outils pour préserver et valoriser ces paysages. Elle vient compléter les atlas existants et s'adresse aux collectivités, élus, associations et services de l'État.



Des publications « eau, biodiversité et paysages »

1. Guide illustré « À la découverte des poissons migrateurs » en Rhin-Meuse ;
2. « Prise en compte des zones humides dans les plans locaux d'urbanisme » ;
3. Guide d'instruction « stockage d'eau à usage agricole » - édition 2024 ;
4. « Listes rouges Orthoptères et Mantoptères du Grand Est » ;
5. Vidéo sur les enjeux des paysages essentiels ;
6. Plaquettes « Paysage &... » (photovoltaïque, gravières, antennes-relais, entrées villages et villes).

Colloque ZNIEFF

Co-organisé par la DREAL et l'office des données naturalistes (ODONAT) du Grand Est, cet événement a eu lieu les 3 et 5 septembre. Des experts sont venus y aborder d'une part, l'actualité en matière d'évolution et de création des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et, d'autre part, l'usage de ces ZNIEFF pour la conservation de la nature et la planification territoriale.



À l'international

La DREAL a renforcé sa coopération transfrontalière en contribuant activement à plusieurs instances internationales.

Partenaire du programme Interreg Rhin Supérieur / Oberrhein, elle a soutenu des projets favorisant la gestion durable du fleuve.

Elle a également participé à la plénière de la commission internationale de la Meuse et à la 100^e réunion du comité A du traité franco-allemand sur le Rhin, réaffirmant son engagement dans la préservation et la gestion concertée des grands cours d'eau transfrontaliers.



Grand canal d'Alsace Rhin | Source : Afut Sud Alsace - Auteur : 4vents.fr

Actions tournées vers le grand public

La DREAL a mené des actions de sensibilisation du grand public en participant à deux événements majeurs :

- les entretiens de la biodiversité « Nature en Ville » à Metz du 20 au 24 juin, où elle a pu toucher le grand public sur le thème de la nature urbaine ;
- le festival de Montier-en-Der du 21 au 24 novembre, où des agents ont animé un stand interactif et une conférence sur les métiers de l'environnement, en collaboration avec des acteurs institutionnels et associatifs.

Ces actions ont permis d'échanger avec un large public et de valoriser l'engagement de l'État en faveur de la préservation de la biodiversité.



Stand de la DREAL aux entretiens de la biodiversité à Metz | Photo : DREAL Grand Est



Accueil du public sur le stand DREAL à Montier-en-Der | Photo : DREAL Grand Est

Chiffres clés

Sites remarquables

163 sites classés

131 sites inscrits

46 arrêtés préfectoraux d'autorisations de travaux en sites classés (autorisations ministérielles et préfectorales)

Espaces protégés

22 réserves naturelles nationales (RNN)

16 arrêtés préfectoraux d'autorisation de travaux en réserve naturelle nationale

2 procédures de création de RNN cours (Seine Champenoise et Barséquanais)

Espèces protégées

497 dossiers de demandes de dérogation d'espèces protégées instruits

87 arrêtés préfectoraux dérogation d'espèces protégées hors scientifiques

28 arrêtés préfectoraux dérogation d'espèces protégées scientifiques

7033 permis sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) délivrés

Contrôles espèces et sites

38 contrôles (terrain et sur dossiers/pièces)

134,6 hommes-jours consacrés à ces contrôles et leurs suites

Commissions fluviales internationales

30 réunions (40 % réunions stratégiques, 60 % réunions techniques)

45 participations aux réunions d'instances de bassin Rhin-Meuse

Une présence forte sur le terrain

Les contrôles sur site sont les meilleurs garants pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures de protection de l'environnement. Les contrôles portent sur : les émissions, les prélèvements d'eau, la gestion des déchets, les mesures de prévention des risques d'accident et de pollution, la protection de la biodiversité,...

Des contrôles sont également effectués de façon réactive en cas d'accident, de pollution et de plainte. L'inspection de l'environnement a réalisé plus de 3 000 contrôles en 2024. Suite aux constats effectués, 26 % des contrôles ont été suivis par des mises en demeure et 2,5 % par des sanctions : suspension d'activité, astreintes financières, amendes, ...



Géothermie et lithium

Le fossé rhénan présente des failles profondes où circule de l'eau chaude, qui peut être exploitée pour la production de chaleur et d'électricité. Actuellement, deux centrales géothermiques, en fonctionnement dans le nord du Bas-Rhin, produisent ainsi 22 MW de chaleur et 2,41 MW d'électricité.

L'eau géothermale renferme du lithium, substance considérée comme critique et stratégique pour la fabrication de batteries. Il est prévu d'exploiter en Grand Est une dizaine de centrales géothermiques et de construire deux usines de raffinage de lithium.

Ces installations devraient permettre de couvrir un quart des besoins de l'industrie hexagonale et d'accéder à une énergie renouvelable.

Instruction de dossiers

Le futur exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) doit déposer une demande auprès de l'administration, que l'inspection instruit afin de s'assurer de la prise en compte des risques et enjeux environnementaux. 128 installations ont ainsi été autorisées cette année dans des domaines très diversifiés.

Une attention particulière a été consacrée au projet HOLOSOLIS, visant l'implantation de la plus grande usine d'Europe de panneaux photovoltaïques à Hambach (57). La mobilisation des services de l'État dès la phase amont, puis une instruction diligente du dossier ont permis de délivrer l'autorisation en moins de sept mois.

Pour accélérer l'autorisation des projets industriels, la loi industrie verte est venue en octobre dernier modifier la réglementation. Après une étape réduite de régularité, la loi introduit le principe de parallélisation des phases de consultation (public, collectivités et services) et d'instruction technique, qui s'effectueront désormais concomitamment.

Quels projets autorisés en 2024 ?



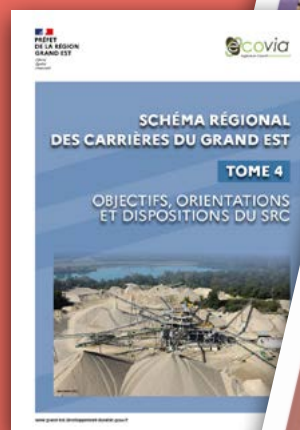
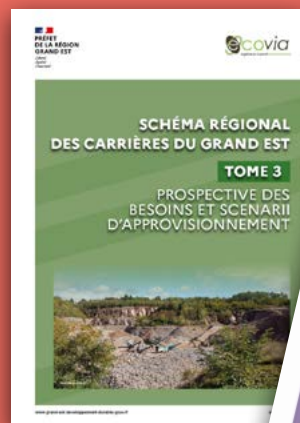
128 installations autorisées dans des domaines très diversifiés

Adoption du schéma régional des carrières

Le schéma régional des carrières (SRC), approuvé le 27 novembre par le préfet de région, est un document de planification opposable aux documents d'urbanisme et aux décisions individuelles autorisant les carrières.

Il vise trois objectifs :

1. sécuriser l'approvisionnement durable des territoires en maintenant l'accès et en recyclant une ressource consommée quotidiennement (7 tonnes par habitant et par an) ;
2. préserver le patrimoine environnemental pour les balades, la culture et les services rendus par la biodiversité ;
3. suivre sa mise en œuvre pour une meilleure prise en compte de ses orientations. En 2025, un comité technique, décidera des actions à mettre en place.



Un incendie sur une ICPE / Crédits : SDIS du Bas-Rhin

Préparation à la gestion de crise

Les inspecteurs des installations classées peuvent intervenir, en appui du préfet de département, sur des accidents touchant les installations industrielles, pour apporter leur connaissance des risques et de l'établissement touché.

Ils sont alors déployés au plus proche des lieux d'accident, au poste de commandement géré par les pompiers, au centre de crise préfectoral et en base arrière.

Afin de les préparer au mieux à ces situations d'urgence, un grand exercice sur la gestion de crise a été organisé pour l'ensemble des inspecteurs du Grand Est.

Une dizaine de pompiers du Grand Est ont apporté leur expertise durant cet entraînement.

Campagne d'analyses des PFAS dans les ICPE

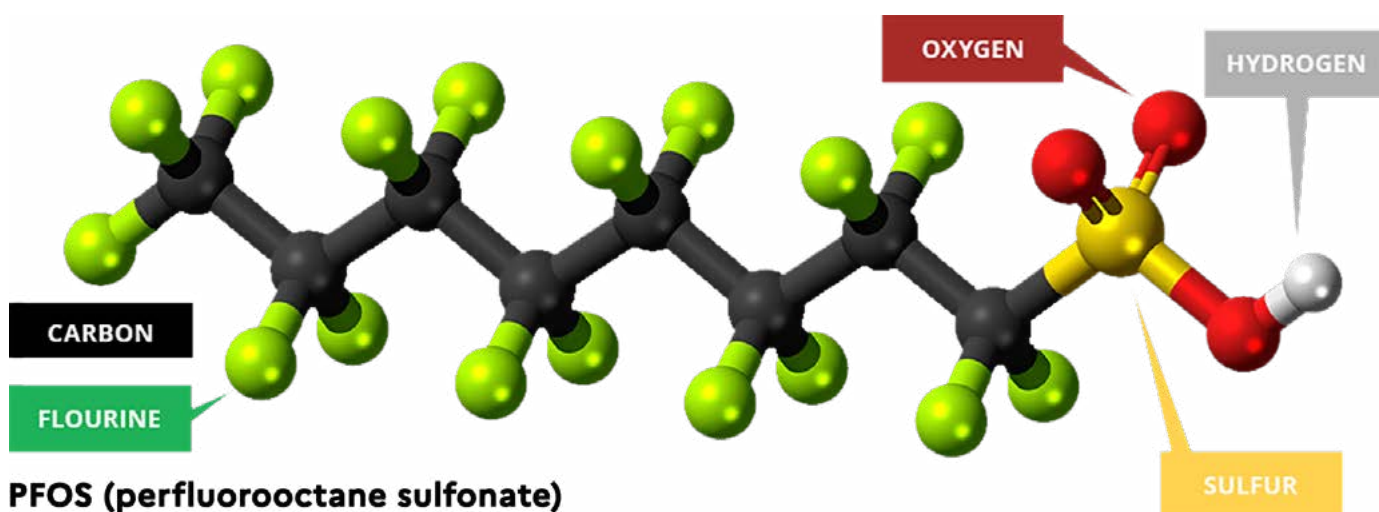
Le gouvernement a lancé le 4 avril 2024 un plan d'actions interministériel pour limiter voire supprimer les émissions des substances per- ou polyfluoroalkyles (PFAS).

Les sources ponctuelles d'émissions de PFAS dans l'environnement sont potentiellement nombreuses :

- stations d'épuration des eaux usées des collectivités (en raison des produits utilisés par le grand public qui contiennent des PFAS) ;
- aéroports ;
- zones d'entraînement des pompiers et militaires (en raison de l'usage des mousses incendie pour les exercices) ;
- sites industriels, etc.

Au niveau industriel, le plan consiste à rechercher la présence de PFAS dans les rejets aqueux des établissements concernés. Ainsi, en Grand Est, 430 sites sont concernés (traitements des déchets, chimie, textile, papeteries, ...).

À l'issue des campagnes de mesures, sur 34 sites identifiés comme prioritaires, un plan de réduction des émissions de PFAS doit être mis en œuvre en 2025. Ces sites feront l'objet de contrôles sur la réalisation du plan d'actions.



Prévention de la perte de granulés plastiques industriels

En Europe, environ 160 000 tonnes de granulés de plastique polluent les océans chaque année, menaçant les espèces marines. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les sites de production, manipulation et transport de granulés doivent prendre des mesures pour empêcher leur dispersion dans la nature.

C'est dans ce contexte que la DREAL a conduit cette année une opération de contrôles ciblés au sein de 33 entreprises. Dans environ la moitié des cas, les inspections ont révélé des insuffisances sur les équipements de prévention de perte de granulés plastiques industriels et/ou l'application des procédures. En 2025, l'inspection s'assurera donc de la mise en conformité des entreprises identifiées.

Décarbonation industrielle pour la neutralité carbone en 2050

La France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le Grand Est compte 11 des 50 plus gros émetteurs identifiés au niveau national.

La DREAL accompagne et soutient dans leurs démarches ces industriels qui étudient des solutions innovantes de décarbonation de leurs activités.

Ainsi des projets naissent, basés sur l'économie circulaire en substituant des déchets aux combustibles fossiles, sur l'utilisation de la biomasse ou bien par des changements de procédés, comme la production d'hydrogène par électrolyse plutôt qu'à partir de gaz naturel ; mais aussi la réutilisation du CO₂ pour fabriquer les carburants du futur.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES



Inondations

L'activité des trois services de prévision des crues (SPC) du service prévention des risques naturels et hydrauliques a été très intense en 2024, avec près de cent jours passés en vigilance crues (jaune, orange ou rouge).

L'événement marquant de l'année restera celui de la Pentecôte avec l'équivalent d'un à deux mois de pluie en deux jours sur le nord de la Moselle et sur le Bas-Rhin, jusqu'à 135 mm à Scheibenhart (67). Le seuil de vigilance crues rouge a été franchi sur la Nied à Filstroff (57) avec une hauteur d'eau historique à 5,05 m, soit plus de 70 cm par rapport au précédent record de février 1997.

Le bassin de la Sarre a également été fortement impacté avec des seuils orange franchis et les plus hautes eaux mesurées sur la Blies et l'Eichel.



Filstroff, rue principale, le 18 mai 2024 | Cliché : Le Républicain Lorrain



Bouzonville, le 18 mai 2024 | Cliché : L'Est Républicain



Diemerling, le 17/05/2024 | Source : DDT 67

Journée nationale « tous résilients face aux risques »

Les SPC ont participé à des actions de sensibilisation à l'occasion de cette journée nationale.

Le pôle Rhin-Sarre s'est intégré au village de la prévention du risque inondation le vendredi 11 octobre à Strasbourg. À Châlons-en-Champagne, le SPC a ouvert ses portes et a réalisé des démonstrations de jaugeage sur le Mau.

À Raon-l'Étape, le SPC Meuse-Moselle était associé à un événement organisé par la préfecture à proximité du barrage de Vieux Pré.

Lors de ces journées, les hydromètres ont présenté les matériels utilisés pour la mesure des hauteurs des cours d'eau et des débits, et les prévisionnistes de crues ont présenté le fonctionnement de Vigicrues.



Village de la Prévention du Risque Inondation (Strasbourg) | Photo : DREAL Grand Est

Fonds de prévention des risques naturels majeurs

Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) est l'un des outils majeurs de la politique de l'État en matière de prévention des risques naturels. Il permet de financer des opérations relatives à des plans d'actions portés par les collectivités locales, des études et travaux de réduction de la vulnérabilité, l'élaboration des plans de prévention des risques naturels, l'information préventive sur les risques, ou encore la caractérisation des risques par la réalisation d'études.

En 2024, les crédits du FPRNM utilisés en Grand Est se sont élevés à 13 M€ en autorisation d'engagement (AE), en augmentation de 18 % par rapport à 2023.

Dans le même temps, 9,4 M€ de paiement ont été honorés, en augmentation de 80 % par rapport à 2023.



Travaux sur le secteur de Levécourt (financés dans le cadre du PAPI Meuse) | Photo : DREAL Grand Est

Travaux sur les barrages de Voies navigables de France

Depuis plusieurs années, le service de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques de la DREAL assure l’instruction technique et réglementaire des dossiers relatifs aux travaux de confortement des barrages placés en révision spéciale, barrages qui servent à l’alimentation en eau des canaux au cours de l’année.

Les travaux sur les barrages de la Liez (52), la Mouche (52) et Bouzey (52) ont été terminés ou engagés.

Des projets importants ont mobilisé les inspecteurs de la sécurité des ouvrages hydrauliques sur les barrages de Charmes (52), Vingeanne (52), sans oublier les autres exploitants de la région - La Lauch (68), Leschères (52) et La Bresse (88).



Barrage de la Liez (52) | Photo : DREAL Grand Est

Les programmes d’actions de prévention des inondations

Avec les plans de prévention des risques d’inondation (PPRi), le principal dispositif de prévention du risque d’inondations est le programme d’actions de prévention des inondations (PAPI). Les PAPI sont majoritairement déployés sur les territoires à risques importants d’inondations (TRI), identifiés dans le cadre de la directive inondation (DI).

La région Grand Est est couverte par vingt démarches PAPI, à divers stades d’avancement et portées par neuf collectivités différentes. Trois nouvelles démarches ont émergé en 2023 - 2024 dans le département du Bas-Rhin :

- Strasbourg confluences, portée par l’Eurométropole de Strasbourg ;
- Souffel et Sauer, portées par le syndicat des eaux et de l’assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

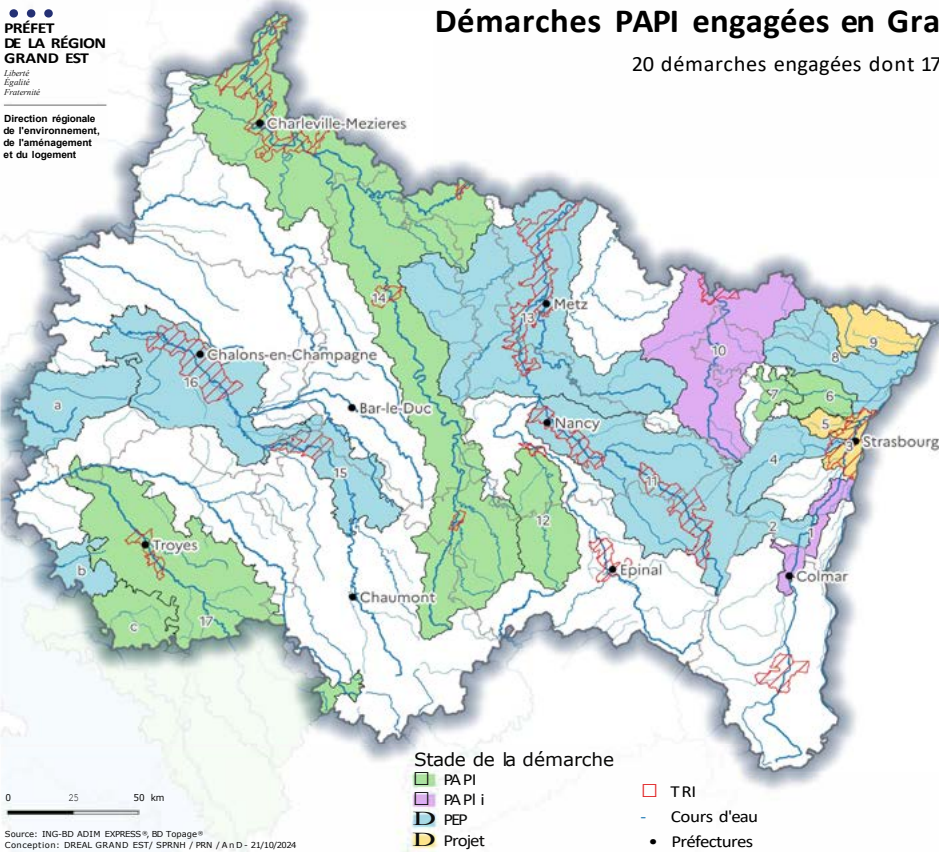
13 des 15 TRI de la région Grand Est sont couverts par des PAPI.

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l’environnement,
de l’aménagement
et du logement

Démarches PAPI engagées en Grand Est (octobre 2024)

20 démarches engagées dont 17 instruites par la DREAL Grand Est



Nom du PAPI et de la collectivité porteuse

- 1 PAPI d'intention III-Ried-Centre-Alsace (IRCA) - SDEA
- 2 PEP Giessen-Lièpvrette (suite PAPI 1) - SDEA
- 3 PEP Strasbourg Confluences* - Eurométropole de Strasbourg
- 4 PEP Bruche-Mossig- SM Bruche Mossig
- 5 PEP Souffel* - SDEA
- 6 PAPI Zorn aval-Landgraben - SDEA
- 7 PAPI Haute-Zorn - SDEA
- 8 PEP Moder - SDEA
- 9 PEP Sauer* (courrier de déclaration d'intention à venir) - SDEA
- 10 PAPI d'intention Sarre - SDEA
- 11 PEP Meurthe - EPTB Meurthe Madon
- 12 PAPI Madon - EPTB Meurthe Madon
- 13 PEP Moselle aval - SM Moselle Aval
- 14 PAPI Meuse 3 - EPAMA
- 15 PEP Marne, Vallage et Perthois - EPTB Seine Grands Lacs
- 16 PEP Châlons - EPTB Seine Grands Lacs
- 17 PAPI Troyes Bassin de la Seine Supérieure - EPTB Seine Grands Lacs
 - a PEP des 2 Morins** - SMAGE des 2 Morins
 - b PEP du bassin de l'Yonne** - EPTB Seine Grands Lacs
 - c PAPI de l'Armançon** - SM du Bassin de l'Armançon

* Périmètre en cours de définition
 ** Non suivis par la DREAL Grand Est

Les rivières sous surveillance vidéo

Ces dernières années, une nouvelle technique de mesure du débit des cours d'eau par vidéo se développe, notamment pour les sites difficilement mesurables, lors des crues, avec des technologies « traditionnelles ». Cette technique, qui mesure une vitesse moyenne de la surface de l'eau, est très intéressante car elle est rapide et simple à mettre en œuvre. Elle peut se faire par l'utilisation de la caméra d'un smartphone et ne dure qu'une trentaine de secondes. Elle ne nécessite pas d'immerger un capteur, qui pourrait présenter des difficultés ou un risque pour la sécurité de l'opérateur, en cas de crue.

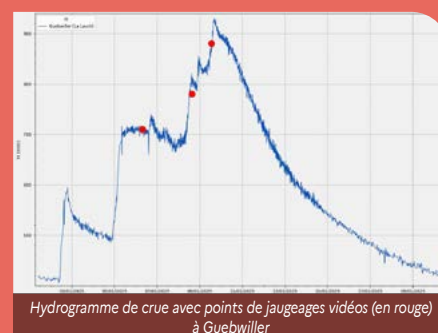
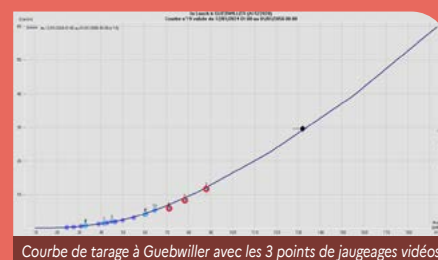
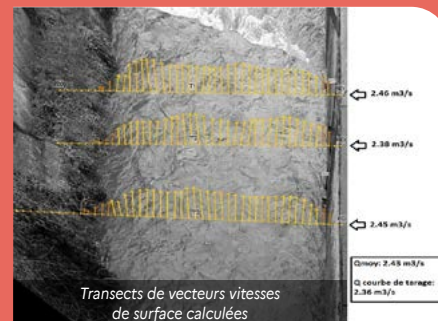
Ayant déployé cette méthode vidéo sur douze stations du territoire Rhin-Sarre, en particulier sur les affluents vosgiens de l'Ill, la DREAL a pu effectuer 58 jaugeages par ce procédé depuis fin 2022.

Après obtention des autorisations de la commune et de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), la DREAL a installé en mars 2024 une caméra permanente au niveau de la station de mesure de Guebwiller (68). Pilotée par un automate, cette caméra permet de prendre fréquemment des vidéos du cours d'eau sans nécessiter de déplacement d'un agent sur site.

Lors des différents événements de crues de l'année, de nouvelles données de jaugeage ont ainsi pu être acquises sans risque pour les opérateurs.



Caméra fixe à la station de Guebwiller (68)
Photo : DREAL Grand Est



Visite d'une délégation du Laos

Le directeur de la DREAL a reçu le 27 novembre au centre de prévision des crues de Metz des représentants du ministère de l'environnement du Laos, en visite à l'agence de l'eau Rhin-Meuse et accompagnés par un représentant de l'office international de l'eau.

La DDT de la Moselle est venue leur présenter la gestion des risques d'inondations au travers du dispositif réglementaire français des PPRi. Le SPC Meuse-Moselle est intervenu sur la prévision des crues, le dispositif Vigicrues et la chaîne de gestion d'une crise inondation mise en place par le préfet avec tous ses services.



Visite d'une délégation du Laos | Photo : DREAL Grand Est

Échanges franco-allemands sur le Rhin

Le 27 novembre se tenait à Reims (51) la 100^e réunion de la commission technique du traité franco-allemand de 1956 sur les questions d'infrastructure sur le Rhin (entretien des barrages, écrêtement des crues, sécurité), dite comité A.

Cette commission est présidée par la DREAL Grand Est et par la direction générale des voies navigables et de la navigation en Allemagne.

À l'occasion de cette réunion spéciale, la rencontre a eu lieu à la sous-préfecture de Reims, où Charles de Gaulle et Konrad Adenauer avaient posé les jalons de la réconciliation franco-allemande en 1962 pour aboutir au traité de l'Élysée.



Accueil des délégations par le préfet de la Marne et le maire de Reims | Photo : DREAL Grand Est



Révision du guide « Rhin supérieur des consultations transfrontalières »

La DREAL a échangé avec les partenaires français, allemands et suisses du Rhin supérieur sur les modalités de l'évaluation environnementale des projets dans chacun des pays pour définir des conseils pratiques et des recommandations de consultation transfrontalières.

Le comité directeur de la conférence a approuvé le 27 septembre le guide révisé.

Une visioconférence a été organisée le 2 décembre à l'intention des autorités et des services concernés des 3 pays pour présentation de ce guide et de la réforme des procédures en France introduites par la loi industrie verte.



Formation des commissaires enquêteurs du Grand Est

Cette formation annuelle a pour objectif de présenter aux nouveaux commissaires enquêteurs le processus de l'évaluation environnementale pour les plans/programmes et pour les projets, au travers notamment des avis et décisions de l'autorité environnementale et des rôles respectifs de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) et du service évaluation environnementale (SEE) de la DREAL.

Des formations spécialisées la complètent sur des thématiques d'actualité choisies par le SEE et les responsables formation des trois compagnies de commissaires enquêteurs : qualité de l'air, zéro artificialisation nette, géothermie profonde et production de lithium, agriol-taïsme, loi industrie verte,...



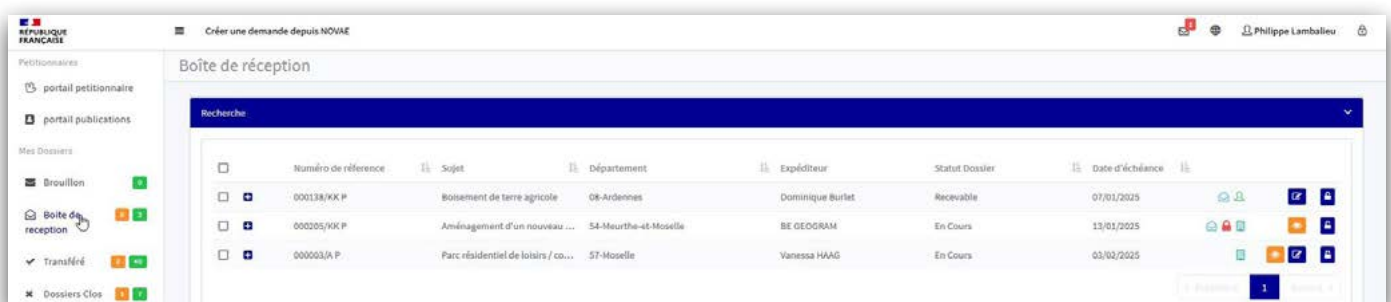
NOVAE, nouvel outil intégré du SEE et de la MRAe

Effectif depuis le 26 novembre pour les quatre régions pilotes (Grand Est, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire), le déploiement de NOVAE le sera pour tout le territoire à partir d'avril 2025.

Précédemment, la saisine des autorités environnementales (Ae), en charge du cas par cas et les consultations externes, se faisaient par messagerie électronique. La publication sur les sites web des décisions et avis était manuelle.

Alors que le précédent outil de gestion des 800 dossiers était basé sur une technologie d'une quinzaine d'année, le logiciel NOVAE est totalement intégré et fonctionne par workflow.

Le SEE teste ce nouvel outil et fait remonter régulièrement au commissariat général au développement durable (CGDD) les erreurs à corriger et les propositions d'amélioration.



Visite technique de la centrale géothermique de Rittershoffen

La DREAL et la MRAe se sont rendues en avril sur le site de la centrale géothermique de Rittershoffen (67) exploitée par Électricité de Strasbourg.

Une centrale géothermique produit de la vapeur et/ou de l'électricité grâce à l'eau chaude pompée en profondeur. L'autorité environnementale a rendu plusieurs avis préparés par le SEE sur des projets liés à la géothermie profonde.

Cette visite a permis de mieux cerner les enjeux de l'industrie géothermique dans le cadre de la transition écologique et énergétique et surtout d'échanger sur les enjeux environnementaux et les risques de ce type d'installation.

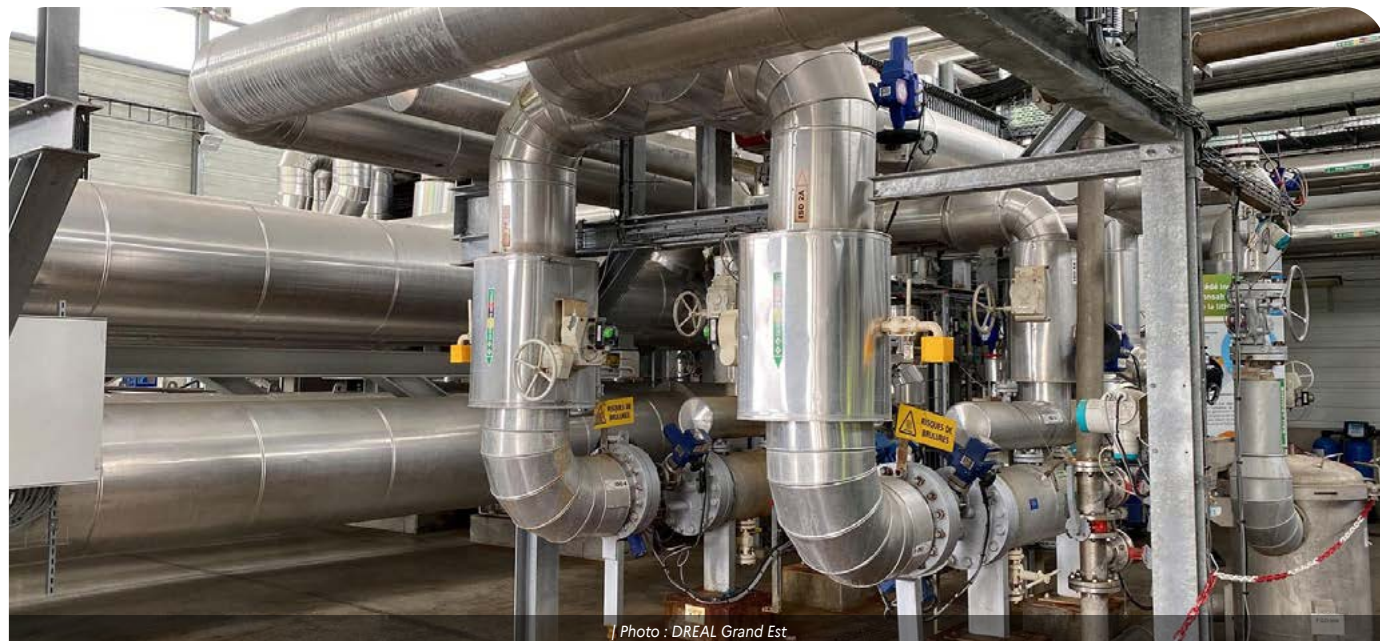


Photo : DREAL Grand Est

Webinaire MRAe / collectivités des PAPI

La DREAL a organisé le 28 juin, avec la MRAe et la fédération des schémas de cohérence territoriale (SCoT) Grand Est, un webinaire destiné aux collectivités sur l'évaluation environnementale stratégique des PAPI rendue obligatoire par le décret du 24 juin 2023.

Aucune demande d'avis n'a été encore déposée. Cependant, les collectivités porteuses souhaitent bien comprendre comment, à travers l'évaluation des PAPI, minimiser les impacts sur l'environnement et identifier les points d'attention de la MRAe. Elles cherchent également à saisir le fonctionnement et l'intérêt de demander un cadrage préalable prévu par la réglementation.

Simplification : atelier « évaluation environnementale »

Dans le cadre d'une démarche d'écoute des services déconcentrés du service de la transformation ministérielle et de l'animation du réseau (STMAR), la DREAL a été retenue pour travailler sur la simplification de l'évaluation environnementale.

Elle a porté au sein des groupes de travail et de pilotage les propositions suivantes :

- réviser les seuils d'examen, au cas par cas, pour les projets photovoltaïques ;
- clarifier la compétence entre préfet de région et de département dans le cadre de la loi ESSOC au cas par cas ;
- clarifier les obligations d'évaluation environnementale pour les projets en zone d'aménagement concerté (ZAC) ;
- favoriser le recours aux procédures communes d'évaluation environnementale (projets et documents d'urbanisme) pour fluidifier les procédures.



Photo : DREAL Grand Est



Semaine européenne du développement durable à la DREAL

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, la DREAL a engagé des actions sur chacun de ses sites :

- animation d'ateliers « fresques de la sobriété » ;
- expositions thématiques ;
- collectes d'objets et troc ;
- et des défis quotidiens en lien avec les 17 objectifs du développement durable.

Ces actions avaient pour objectif de sensibiliser les agents et de valoriser les collaborations avec le secteur associatif.



Fresque de la sobriété | Photo : DREAL Grand Est



Fresque de la sobriété | Photo : DREAL Grand Est

Éducation à l'environnement pour le développement durable

Le soutien apporté par la DREAL à l'éducation à l'environnement pour le développement durable (EEDD) s'est élevé à 371 862 € en 2024.

216 000 € ont contribué à conforter une animation coordonnée au niveau régional par les têtes de réseau : Lor'e'en, Graine Champagne-Ardenne, Ariena, Champagne Ardenne nature environnement (CANE), Lorraine nature environnement (LNE) et Alsace nature.

Deux dispositifs ont permis d'apporter un soutien aux projets des associations d'EEDD. Un montant total de 92 400 € a été alloué aux associations pour des actions visant à développer l'EEDD. L'appel à projet « innover pour la sobriété » a, quant à lui, permis d'attribuer 63 462 € à des projets sur l'alimentation, l'énergie ou la mobilité, avec, pour fil rouge, la sobriété dans toutes ses dimensions.

Les journées DataGrandEst

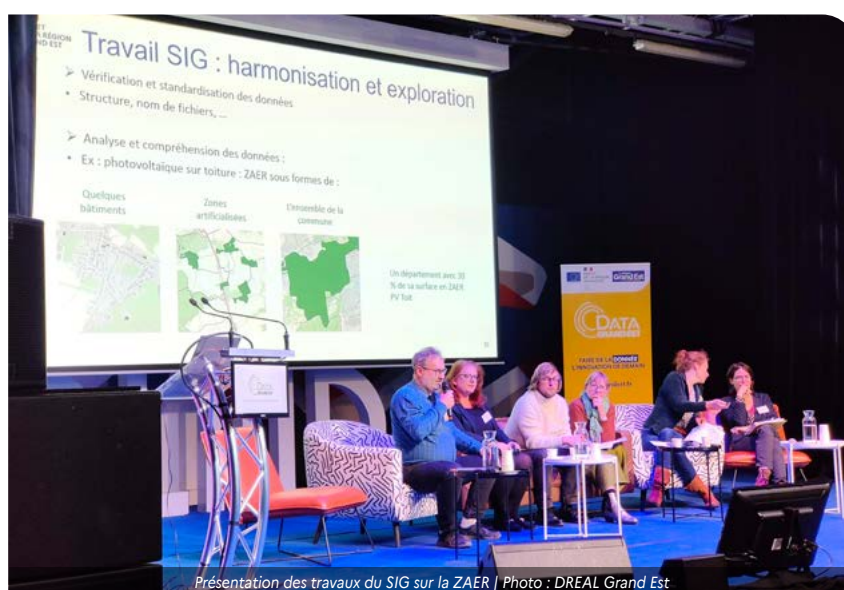
Dans le cadre de DataGrandEst, plateforme copilotée par la DREAL et la Région, plusieurs journées techniques ont été animées en complément du soutien apporté à des projets par l'équipe d'animation.

Trois journées thématique sur la donnée ont ainsi rythmé l'année :

- les énergies renouvelables ;
- l'occupation du sol à grande échelle (OCSGE) produite par DataGrandEst ;
- un service d'appui juridique.

Une journée départementale données a réuni en Meuse 90 acteurs locaux.

En décembre, les rencontres régionales de la donnée ont réuni 130 participants autour de présentations de cas concrets, d'une table ronde, d'une intervention sur l'intelligence artificielle (IA) et des résultats du concours de Dataviz.



Présentation des travaux du SIG sur la ZAE | Photo : DREAL Grand Est

490 participants cumulés sur 5 journées DataGrandEst

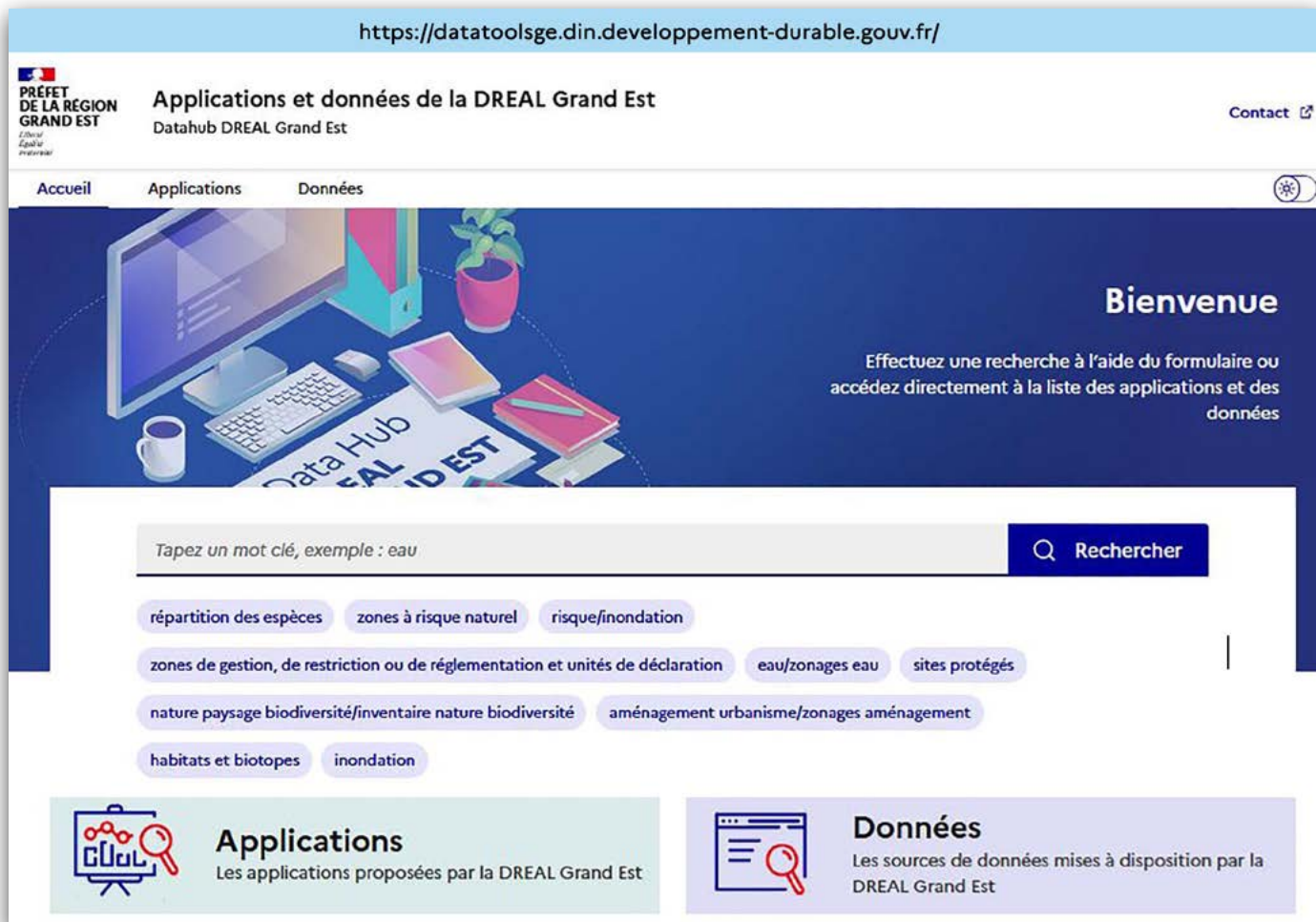
Un portail Datahub pour accéder aux données et applications DREAL

La DREAL met de nombreuses données à disposition par différents moyens et réalise des applications de datavisualisation. Pour faciliter l'accès à ces outils et données associées, elle a concrétisé cette année la mise en place d'un portail Datahub, qui permet d'accéder aux applications Dataviz et Cartoviz ainsi qu'à leurs codes sources.

Ce nouvel outil propose également un catalogue des données associées aux applications. Il permet aussi d'accéder aux données géographiques disponibles dans notre catalogue dédié Géo-IDE.

Le portail aura vocation à s'enrichir avec d'autres sources.

734 jeux de données sur le portail datahub



7^e édition du congrès ressources et 15^e forum du développement durable

La DREAL est partenaire de ces deux grands événements régionaux en matière d'économie verte.

Le 7^e congrès ressources, rendez-vous de l'écologie industrielle et territoriale, a eu lieu les 16 et 17 octobre à Troyes.

400 conférenciers issus de la France entière se sont adressés aux décideurs publics et privés pour échanger sur les défis de l'écologie industrielle et territoriale.

La 15^e édition du forum du développement durable, au cours duquel ont été remis les trophées responsabilité sociétale des entreprises (RSE), a réuni plus de 1 000 participants le 5 novembre à Strasbourg pour aborder la question « quel sens pour la croissance ? ».

L'application Ma Carte mobilisée pour diffuser les zones humides

La prise en charge de gros volumes de données en cartographie interactive amène à recourir à un support de diffusion adapté. Les différentes catégories de zones humides à grande échelle de la DREAL ont ainsi été portées sur l'outil en ligne Ma Carte, afin de garantir à l'utilisateur un confort de navigation suffisant.

Le recours à cette application grand public de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) fait suite à la fermeture programmée de l'application Carmen du ministère de l'écologie, supportant jusqu'ici nos données métier.

Ma Carte offre l'avantage de la création gratuite et de la publication aisée de cartes par toute personne sensibilisée à la donnée géographique.



Des publications statistiques enrichies

Nos publications statistiques permettent de publier des données conjoncturelles ou des synthèses sous la forme d'analyses rédigées dans les domaines de la construction, du logement, des transports et de l'aménagement.

Notre offre s'est enrichie cette année par la mise à disposition de données de synthèse sous la forme d'infographies, notamment sur le parc de véhicules en circulation en Grand Est et dans les zones à faibles émissions (ZFE) ainsi que sur le prix des terrains à bâtir. Le transport terrestre de marchandises a fait l'objet d'une nouvelle publication de synthèse.



Pôle national connaissance énergies renouvelables

La DREAL porte le pôle national connaissance énergies renouvelables (PNCEnR), l'un des six pôles nationaux pilotés par l'Ecolab du commissariat général au développement durable (CGDD). Il a pour mission de mettre en place à l'échelle nationale les outils d'aide à la décision en matière de développement d'énergies renouvelables.

En 2024, le PNCEnR a déployé son premier outil internet, État des lieux, qui consiste en un tableau de bord des puissances installées et des productions dans les territoires. Il a également développé l'outil EnR-Collecte visant à capitaliser, au plus près des agents de l'État concernés, les informations détenues sur les projets d'énergies renouvelables EnR en réflexion, en instruction et développés.



33,5 % du parc de voitures en circulation dans le Grand Est sont Crit'Air 1 ou E

251 M³ de tonnes de marchandises transportées par la route en Grand Est

26 M³ de tonnes de marchandises transportées par le rail

Nos publications sont disponibles sur le site de la DREAL Grand Est, rubrique « Thématiques > Connaissance et développement durable ».

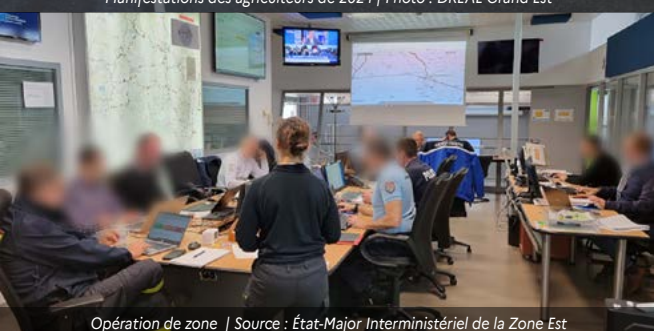
Une équipe impliquée dans la crise agricole

La zone Est a été particulièrement concernée par le mouvement des agriculteurs du mois de janvier. Placé en posture renforcée, le centre opérationnel zonal a réuni les différents représentants zonaux, DREAL, Police et Gendarmerie, pour gérer la crise de manière optimale, notamment dans les perturbations apportées à la circulation routière.

La mission zone de défense (MZD) y a participé activement en apportant son expertise en matière de coordination zonale pour faciliter la prise d'arrêtés locaux et la mise en place de déviations sur les grands axes du réseau national routier et autoroutier.



Manifestations des agriculteurs de 2024 | Photo : DREAL Grand Est



Opération de zone | Source : État-Major Interministériel de la Zone Est

Réunion du réseau des agents bureau défense

La MZD a réuni les agents bureau défense le 22 octobre à Semoutiers (52).

À cette occasion, les acteurs de la gestion de crise des DDT de la zone Est ont pu évoquer leurs problématiques et faire un retour d'expérience sur l'année écoulée. Des intervenants de l'administration centrale ont également présenté l'actualité en lien avec les outils de gestion de crise (PARADES2, Synapse). Enfin, le groupe a été accueilli par les autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR).

Un échange a pu avoir lieu sur le district de Semoutiers, qui nous a expliqué son fonctionnement interne lors des crises en conditions hivernales.



Visite du district de Semoutiers avec les agents des DDT de la zone Est
Photo : DREAL Grand Est

Viabilité hivernale en DREAL

En collaboration avec l'État-major interministériel de zone (EMIZ), la MZD a organisé le 7 novembre une session de formation opérationnelle et de préparation à la viabilité hivernale 2024/2025.

Y participaient les forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, compagnies républicaines de sécurité (CRS)), les préfetures de département, Météo-France, les gestionnaires routiers privés et publics (DIR Est, DIR Nord, APRR, société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France, Vinci, ...) ainsi que les partenaires luxembourgeois et belges.

L'objectif était de faire un retour d'expérience sur l'hiver 2023/2024 et d'identifier les différents intervenants et leurs champs de compétences respectifs.



Formation des cadres d'astreinte de la DREAL

Chaque année, la MZD organise une formation des nouveaux agents qui participeront aux astreintes territoriales de la DREAL. Une trentaine de personnes étaient présentes le 9 avril pour la nouvelle session en visioconférence.

Cette formation permet de s'assurer que les agents ont bien accès aux outils essentiels à la réalisation d'une astreinte (boîte mail partagée, téléphone professionnel, accès e-valise) et qu'ils sont au fait des procédures.

Plus globalement, elle a pour objet d'informer sur le fonctionnement et l'organisation de l'astreinte.



La lutte contre les discriminations

La DREAL s'est engagée dans le déploiement local du protocole ministériel de lutte contre les discriminations en nommant une référente « lutte contre les discriminations », et en mettant en place un dispositif de recueil et de traitement des signalements. Peut y recourir tout agent qui s'estime victime ou témoin d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes sur son lieu de travail ou au cours de ses activités professionnelles.

Bien-être au travail

En cohérence avec les retours du baromètre social 2023, la DREAL a actualisé son plan d'actions autour de trois axes clés : une communication plus transparente, un accompagnement renforcé des agents et des managers.

Ces actions concrètes seront déclinées dès 2025 pour favoriser un cadre de travail propice à l'épanouissement et à la performance collective.

Bienvenue à notre nouveau médecin du travail

La DREAL a également recruté un nouveau médecin du travail, qui est chargé d'un suivi au plus près des agents sur un plan individuel et dans leur environnement de travail. Il travaille en étroite coordination avec les autres acteurs de la prévention en place.

Nouvelles ressources pour les nouveaux arrivants

Enfin, les nouveaux arrivants disposent de ressources destinées à faciliter leur arrivée à la DREAL. Plusieurs temps collectifs de rencontres et d'échanges sont organisés dans le cadre de leur parcours d'accueil et d'intégration. Et un espace dédié a été développé sur le site intranet pour optimiser leur accès aux principales informations utiles pour prendre leurs marques au quotidien et dans leurs missions à la DREAL.



Travaux sur le site de Strasbourg

Cette année a marqué la fin des travaux de chauffage et de climatisation sur le site strasbourgeois « La Rotonde ».

Les nouveaux équipements assurent une gestion centralisée et un pilotage à l'échelle du bâtiment pour un meilleur confort et une utilisation optimisée de l'énergie.

Parallèlement, les travaux de préparation de l'aménagement de l'Ademe se sont poursuivis, pour un achèvement prévu au 1^{er} semestre 2025.

Site « La Rotonde » à Strasbourg (67) | Photo : Thomas HIGELIN - DREAL Grand Est



Destination Polygone

Les sites messins de la DREAL se sont regroupés à l'été sur le nouveau site de la cité administrative « Polygone ».

Dans le cadre de ce déménagement, diverses actions ont été mises en place pour favoriser la biodiversité : plantation d'arbres et arbustes, aménagement d'abris à vélo couverts, installation de panneaux photovoltaïques,...

Les agents ont également accès à un restaurant inter-administratif qui propose des menus équilibrés à des tarifs avantageux.

Cette nouvelle cité administrative présente enfin l'avantage de regrouper sur un site unique les agents de plusieurs administrations (DDT, DRAAF, DIR, Ademe).



Site « Polygone » à Metz (57) | Photo : Patrice REBOUCHÉ - DREAL Grand Est

Les agents châlonnais sur le site unique Blum

Depuis février 2024, les agents du site « Patton » ont rejoint le site « Blum », qui accueille désormais l'ensemble des effectifs châlonnais de la DREAL, soit près de 140 agents.

Ce regroupement des services a été l'occasion de réaménager les espaces (bureaux, bulles, espaces de convivialité, reprographie,...).



Site « Blum » à Châlons-en-Champagne (51) | Photo : DREAL Grand Est -



Accompagnement des agents dans leurs démarches de concours

Préparation aux épreuves écrites

La mission régionale ressources humaines (MRRH) déploie les préparations aux épreuves écrites des concours pour la région Grand Est, en s'appuyant sur un réseau de formateurs internes qu'elle anime et entretient, et sans lequel aucune préparation opérationnelle n'aurait lieu. Cette année, l'accent a été mis plus particulièrement sur la préparation du concours exceptionnel d'attaché d'administration de l'État (AAE) organisé conjointement par les ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture.

Le défi d'assurer l'ingénierie pédagogique et le déploiement d'une formation supplémentaire dans des délais très contraints a été parfaitement relevé, avec 25 agents ayant bénéficié de cette formation, dont deux ont été admissibles et un lauréat parmi les 4 315 candidats du niveau national.

Webinaires d'information spécifiques

Soucieuse de la bonne intégration des lauréats des concours de catégorie B, la MRRH a organisé deux webinaires d'information pour les lauréats des concours de secrétaire administratif le 18 juin, et pour les concours de technicien supérieur principal du développement durable (TSPDD) le 2 juillet.

La MRRH veille également à soutenir les agents dans leur préparation aux concours au travers de deux webinaires : « En route vers le concours de TSPDD » le 11 octobre qui a réuni 30 participants, et « En route vers les concours 2025 » le 3 décembre, ont permis à 50 agents d'obtenir toutes les clés et conseils pour une préparation efficace dans leur démarche de concours.



Concours d'agents d'exploitation des routes DIR Est

À travers la MRRH, la DREAL assure la maîtrise d'œuvre pour la DIR Est de l'organisation du concours externe et interne de recrutement d'agent.e d'exploitation principal.e des travaux publics de l'État.

En avril, 343 inscrits ont passé les épreuves écrites dans quatre centres (départements 25, 52, 88 et 70), puis en juin, les candidats admissibles se sont présentés aux épreuves pratiques et orales. À l'issue de ce processus de sept mois, 23 candidats externes et sept internes ont pu être affectés.

Près de 50 intervenants différents ont ainsi été mobilisés pour ce concours orchestré avec précision par la MRRH.



Épreuve pratique du concours d'agent d'exploitation. | Photos : DREAL Grand Est

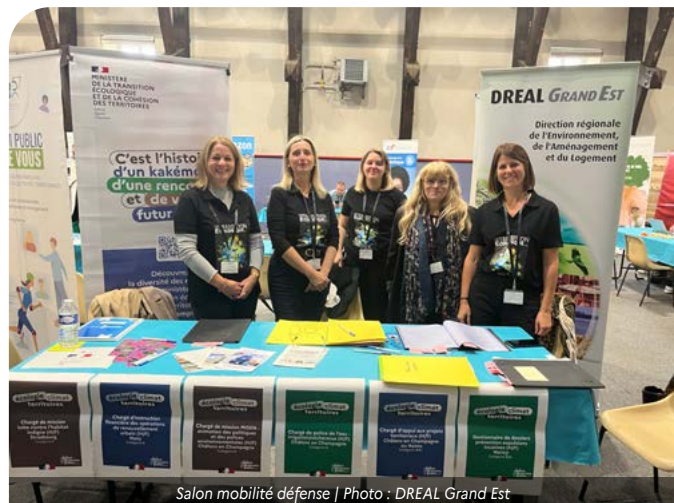
Promotion des métiers en faveur du recrutement

Du 21 au 28 mars, la MRRH a participé aux salons régionaux de l'emploi public. Tout d'abord en ligne, attirant 265 visiteurs, puis en présentiel à Nancy, Strasbourg, Châlons-en-Champagne et Metz. Ces rencontres ont permis de promouvoir nos métiers et dispositifs de recrutement, et d'échanger avec un large public.

Le 28 mars, la participation au challenge de l'écologie à l'IUT de Metz a permis de faire découvrir nos métiers à 50 étudiants.

Autres temps forts de l'année :

- forum de l'alternance le 12 juin à Metz ;
- forum Cap Emploi le 9 novembre à Saint-Avold ;
- festival de Montier-en-Der le 21 novembre.



Salon mobilité défense | Photo : DREAL Grand Est



Challenge de l'écologie - Metz | Photo : DREAL Grand Est



Forum de l'emploi à Châlons-en-Champagne | Photo : DREAL Grand Est

Collaboration avec le ministère de la Défense

Cette année, la DREAL a collaboré avec le pôle défense-mobilité à plusieurs occasions pour identifier des profils de candidats, anciens militaires et/ou en reconversion professionnelle et en adéquation avec nos offres de postes.

Elle a participé à deux de leurs forums emploi pour promouvoir nos métiers.

Et le 13 juin, une rencontre avec les référents des antennes du Nord-Est a été l'occasion de présenter nos structures, leurs champs d'intervention ainsi que les besoins en recrutement.



Salon mobilité défense | Photo : DREAL Grand Est

Déclinaison de la marque employeur du ministère

Dans le cadre du lancement de cette marque employeur, la référente attractivité de la DREAL a participé à la première réunion du réseau national attractivité. Ce réseau vise à renforcer l'image du ministère pour attirer de nouveaux talents et accompagner les recruteurs face aux besoins croissants en compétences.

La DREAL a lancé des actions concrètes au périmètre Grand Est : communication sur les concours et recrutements, présence sur les salons de l'emploi, petites histoires d'agents partagées sur l'outil national Cmonhistoire.

À l'issue, des kits ambassadeurs viendront peu à peu mettre à l'honneur nos métiers. La démarche a été concrétisée en fin d'année par la publication d'un 1^{er} kit sur le métier de responsable d'opérations routières, publié sur le site web de la DREAL.



Découvrez nos métiers en DREAL Grand Est



1^{re} réunion du réseau attractivité ministériel | Photo : DREAL Grand Est



Innover pour mieux intégrer

La MRRH et le centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) de Nancy co-animent le réseau « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) » du Grand Est, qui est un lieu d'échanges, d'information et de professionnalisation des acteurs de la filière ressources humaines (RH) et formation. Ce réseau associe des collaborateurs RH des secrétariats généraux communs, de la DIR Est, de Voies navigables de France (VNF) et du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Plus de 20 participants à la réunion du mois de décembre ont assisté à un atelier de sensibilisation sur les bonnes pratiques de l'onboarding, mis en scène par la MRRH.

Ce fut l'occasion de présenter et mettre à disposition des outils innovants en la matière, pour faciliter l'intégration et le parcours des nouvelles recrues au sein des équipes. La vidéo de l'atelier est venue compléter ces outils.



Actions en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Chaque année, la MRRH pilote auprès des services recruteurs régionaux l'enquête annuelle permettant de recenser les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH). 170 agents ont ainsi été dénombrés cette année, soit un taux d'emploi en local de 6,98 %, et de 7,27 % au niveau ministériel.

Promotion des dispositifs de recrutement auprès des services employeurs

Pour faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap, deux fiches mémo ont été mises à disposition des employeurs : l'une sur la promotion des BOETH et l'autre sur le recrutement externe sans concours. Ces fiches expliquent les démarches à suivre et les avantages de l'embauche de travailleurs handicapés. Une bande dessinée pédagogique, conçue par un service civique en poste à la MRRH, permet de sensibiliser de manière ludique.

Appui aux services pour les recrutements

Au cours de l'année, la MRRH a accompagné un service pour un recrutement spécifique d'un travailleur handicapé sur un poste B technique.

Promotion auprès du public cible

Lors du forum « emploi & handicap » organisé par Cap Emploi à Saint-Avoid (57), l'équipe de la MRRH a rencontré 40 personnes en situation de handicap. Les échanges ont permis de mieux faire connaître les voies d'accès aux services de l'État.

Opération DuoDay du 21 novembre 2024

La MRRH a coordonné au niveau régional la déclinaison de l'opération nationale DuoDay, qui consiste à ouvrir à des personnes en situation de handicap une journée de stage auprès d'un agent volontaire pour présenter son métier.

Onze offres ont ainsi été publiées pour sept services du pôle ministériel en région, aboutissant à la formation de six duos, dont trois réalisés en DREAL le 21 novembre.

744 journées de formation pour **494** stagiaires

9 concours pour **824** candidats

25 apprentis et **13** services civiques recrutés

11 exercices de mobilité pour **504** postes publiés et **204** pourvus

65 recrutements en primo-affectation en cat. A et B,

55 recrutements en CDD long en cat. A et B,

4 recrutements externes de travailleurs en situation de handicap,

35 recrutements externes en cat. C

261 dossiers examinés lors des **18** exercices de promotion

61 ont bénéficié d'une promotion de corps ou de grade

Journée des nouveaux arrivants

Une cinquantaine d'agents ayant rejoint la DREAL au cours de l'année, ont répondu présent à l'invitation de la direction à la journée régionale des nouveaux arrivants du 15 octobre. Organisée tous les ans par le pôle communication, elle a eu lieu pour la 1^{re} fois au nouveau siège de la DREAL à Metz.

En cohérence avec la stratégie d'accueil de la DREAL, cet événement s'inscrit dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants.

Les objectifs en sont de prendre plus ample connaissance de la région Grand Est et des politiques et valeurs portées par la DREAL ainsi que renforcer le sentiment d'appartenance, en créant du lien entre toutes et tous.



Journée des nouveaux arrivants à Metz (57) | Photo : DREAL Grand Est

La communication à la DREAL Grand Est

Les enjeux de communication de la DREAL sont d'une part de promouvoir les politiques publiques du pôle ministériel et les actions que nous portons sur le territoire, et d'autre part de valoriser notre image tant auprès des agents en interne qu'auprès de nos partenaires et bénéficiaires et plus largement des citoyens.

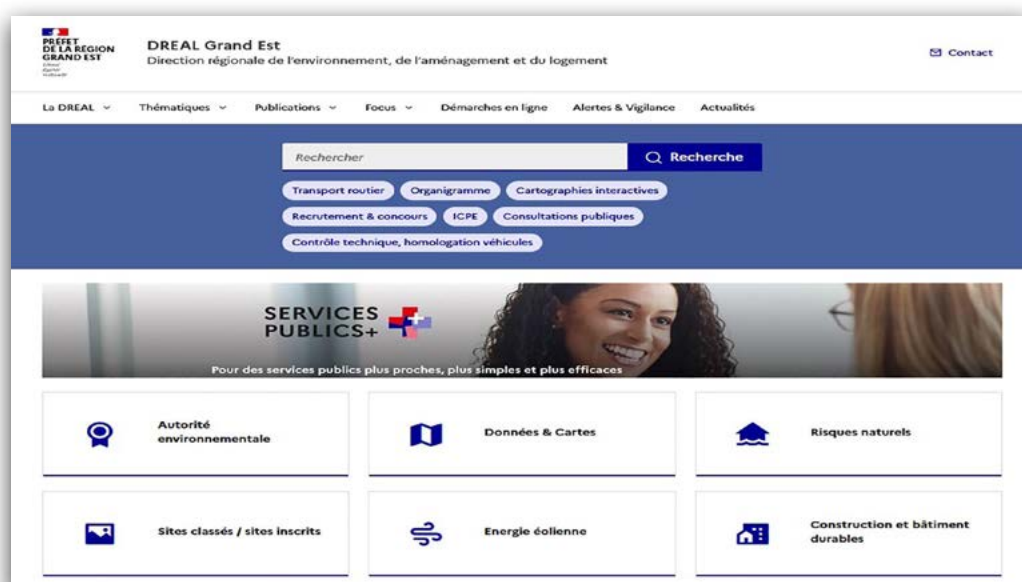
Les actions de **communication interne** ont visé la connaissance mutuelle des métiers des agents et des actualités des services, dans nos lettres d'information mensuelles et lors des rendez-vous de la DREAL Grand Est.

La communication externe a eu pour enjeu d'assurer la meilleure lisibilité possible sur les politiques publiques portées par la DREAL en leur donnant un éclairage Grand Est et également de faire mieux connaître la DREAL et ses missions en relayant ses actions et leurs impacts sur le territoire.

Plus de 300 000 visites sur notre site internet

Le site internet DREAL Grand Est a bénéficié de 308 078 visites cette année, en progression de plus de 6 % par rapport à 2023.

Une nouvelle actualité est mise en ligne en page d'accueil tous les trois jours, ce qui témoigne de notre engagement à maintenir une communication dynamique. Cette fréquence permet de garder les visiteurs informés des dernières actualités, des projets en cours et des initiatives prises par la DREAL, afin de renforcer la visibilité et la crédibilité de la DREAL auprès du grand public et des partenaires.



308 078 visites du site internet

90 consultations publiques mises en ligne

127 actualités parues en page d'accueil

Écoutes internes et externes



Dans le cadre de notre processus d'accueil, il est demandé à chaque nouvel arrivant de rédiger un rapport d'étonnement dans les deux mois suivant sa prise de poste. Les observations formulées permettent d'améliorer l'accueil des nouveaux arrivants et d'alimenter en continu nos réflexions sur la réalisation de nos missions. Environ 2 agents sur 3 se sont prêtés au jeu cette année.

Une écoute externe a été construite en direction des partenaires du processus CRISE et des bénéficiaires du processus CONNAISSANCE. Tous les services mettant en œuvre ces deux processus qualité ont participé aux travaux. Les enquêtes correspondantes seront lancées au premier semestre 2025.

SERVICES PUBLICS+

Suite à la mise à jour de son auto-diagnostic du respect des engagements Services publics+, la DREAL a défini un plan d'actions d'amélioration comprenant :

- l'orientation des agents de lien vers des formations de gestion des conflits ;
- l'affichage de la charte de laïcité dans les locaux recevant du public ;
- la valorisation de nos actions éco-responsables sur le site web de la DREAL ;
- une réflexion sur la possibilité de mise en place du « dites-le nous une fois » dans l'instruction de nos différentes procédures.

La mise en œuvre effective du « dites-le nous une fois » là où cela est possible sera réalisée en 2025.

Pilotage de la démarche qualité



Comme tous les ans, la DREAL a déroulé au 1^{er} trimestre sa campagne de revues de processus et de direction qui ont permis de faire le bilan de l'année 2023 et la projection de l'année 2024.

Une trentaine d'actions d'amélioration de notre manière de réaliser nos activités ont été identifiées.

11 audits internes réalisés par 21 auditeurs et auditrices

1 audit croisé réalisé par nos collègues de la DREAL Hauts-de-France

Le pilotage budgétaire régional

La DREAL est chargée à l'échelle « de la zone de gouvernance Grand Est » du pilotage et du suivi des crédits alloués aux budgets opérationnels de programme (BOP) permettant de mettre en œuvre les politiques publiques portées par le pôle ministériel (6 BOP régionaux et 7 BOP nationaux).

298 M€ et 190 M€ sont les montants respectifs des autorisations d'engagements (AE) et des crédits de paiement (CP) alloués sur l'ensemble de nos BOP pour décliner les missions régionales en matière de risques technologiques et naturels ; préservation de la biodiversité et des paysages, logement, transports, sécurité routière, énergie, climat et fonds vert (friches, zones à faibles émissions, biodéchets, renaturation).

165 M€ est le montant de la masse salariale, dont **538 k€** pour l'action sociale individuelle.

1,3 M€ sont dédiés aux dépenses de fonctionnement liées à l'action sociale collective et la médecine de prévention.

Chiffres clés

Pôle qualité

9 revues de processus et **1** revue de direction
2 pilotages de démarches d'écoute externe

Pôle budgétaire régional

13 BOP, dont **6 BOP régionaux** et **7 BOP nationaux**
2 animations de réunions de la CRCAS Grand Est

Pôle communication

531 477 visites des sites dont **223 399** pour intranet et **308 078** pour internet

94 demandes de presse dont **1** communiqués de presse

75 numéros « Les Échos » sont parus depuis 5 ans

24 RDV de la DREAL Grand Est de 2020 à fin 2024

Maquettage de documents structurant

850 pages environ et **15** affiches



La lettre « **Les Échos de la DREAL Grand Est** » vise à informer les agents des actualités de la DREAL et à mieux leur faire connaître les services et leurs activités.

Tous les services de la DREAL participent à sa rédaction et tous les agents peuvent apporter leur proposition de contribution. Cette année, ce support a été enrichi d'interviews d'agents sur leurs missions, dans le cadre d'une démarche générale en faveur de l'attractivité de nos métiers. Une rubrique a également été dédiée aux talents des agents.

11

numéros
parus en 2024



Organisées en visioconférence depuis 2020, ces séquences permettent aux agents de la DREAL de découvrir un métier au quotidien. Cette année, trois séances ont été organisées autour de la mission service social régional, la biodiversité et la DREAL, et enfin des énergies renouvelables.

3

RDV
en 2024





Maquettage de documents structurants :

- rapport d'activités ;
- schéma régional des carrières ;
- carte de vœux DREAL et ses déclinaisons ;
- panorama des énergies renouvelables ;
- les organigrammes DREAL et services, et les « Qui Fait Quoi » ;
- des affiches, plaquettes diverses, etc.



GLOSSAIRE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAE	Attaché d'administration de l'État
Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Ae	Autorité environnementale
AE	Autorisations d'engagements
Anah	Agence nationale de l'habitat
APRR	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône
BOETH	Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
BOP	Budget opérationnel de programme
CANE	Champagne Ardenne nature environnement
CDD	Contrat à durée déterminée
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CGDD	Commissariat général au développement durable
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
COP	Conférence des parties
CP	Crédits de paiement
CRB	Collectif régional de la biodiversité
CRE	Comité régional de l'énergie
CRHH	Comité régional de l'habitat et de l'hébergement
CRS	Compagnies républicaines de sécurité
CTT	Contrôleur des transports terrestres
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DDT	Direction départementale des territoires
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DI	Directive inondation
DICOM	Direction de la communication
DIR	Direction interdépartementale des routes
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EEDD	Éducation à l'environnement pour le développement durable
EMIZ	État-major interministériel de zone
EnR	Énergie renouvelable
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPF	Établissement public foncier
ESSOC	État au service d'une société de confiance
FPRNM	Fonds de prévention des risques naturels majeurs
GES	Gaz à effet de serre
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
IA	Intelligence artificielle
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière

IUT	Institut universitaire de technologie
LBC	Label bas-carbone
LNE	Lorraine nature environnement
Loi 3DS	Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification
MRAe	Mission régionale d'autorité environnementale
MRRH	Mission régionale ressources humaines
MZD	Mission zone de défense
OCSGE	Occupation du sol à grande échelle
ODD	Objectifs de développement durable
ODONAT	Office des données naturalistes
OPERAT	Observatoire de la performance énergétique, de la rénovation et des actions du tertiaire
ORSR	Observatoire régional de la sécurité routière
PAPI	Programmes d'actions de prévention des inondations
PFAD	Plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable
PFAS	Per- ou polyfluoroalkyles
PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique
PNCEnR	Pôle national connaissance énergie renouvelable
PPE	Plans de performance énergétique
PPRi	Plans de préventions des risques d'inondation
PTRTE	Pactes territoriaux de relance et de transition écologique
RH	Ressources humaines
RNN	Réserve naturelle nationale
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SDEA	Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle
SEE	Service évaluation environnementale
SERM	Services express régionaux métropolitains
SIG	Système d'information géographique
SNBC	Stratégie nationale bas-carbone
SPC	Service de prévision des crues
SPRH	Service public de la rénovation de l'habitat
SRC	Schéma régional des carrières
STMAR	Service de la transformation ministérielle et de l'animation du réseau
TRACC	Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique
TRI	Territoires à risques importants d'inondations
TSPDD	Technicien supérieur principal du développement durable
VNF	Voies navigables de France
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZAER	Zone d'accélération de la production d'énergie renouvelables
ZFE	Zone à faibles émissions
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

Adresse postale :

Cité administrative POLYGONE - Bâtiment A
5 rue Hinzelin - CS 50551
57009 METZ Cedex
Tél. : 03 87 62 81 00
www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Adresse physique :

Cité administrative POLYGONE - Bâtiment GH
5 rue Charles Le Payen
57000 METZ

Directeur de publication :

Marc HOELTZEL

Ce document a été rédigé avec l'aide
des services de la DREAL.

Conception, rédaction, création graphique :

Mission appui pilotage / Pôle communication
Juin 2025



DREAL GE - MAP/PC - RA2024-DREAL_GE.indd - 23 juillet 2025



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*